

Communiqué de presse

Créteil, le 6 janvier 2020

LA FACULTE DE MÉDECINE DEVIENT FACULTÉ DE SANTÉ !

Depuis le premier janvier 2020, la faculté de médecine de l'UPEC est devenue une faculté de santé. Les nouveaux statuts ont été votés par les instances de l'UPEC en Décembre. Le doyen, Pierre Wolkenstein, officialise ainsi une politique de transformation des métiers médicaux et paramédicaux entreprise depuis plusieurs années à l'UPEC.

Cette stratégie a débuté en 2012 par la création d'un département des formations paramédicales au sein de la faculté afin de permettre l'universitarisation des IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers). Elle s'est poursuivie avec l'intégration de l'Institut de Formation en Ergothérapie et de l'ESM - formations & recherches (formations des cadres de santé) en cohérence avec la politique menée sous l'impulsion de la Grande Conférence de Santé. Enfin, aujourd'hui, en intégrant en tant que membres invités au conseil de l'UFR les représentant.e.s des instituts de formations paramédicales, le doyen, Pierre Wolkenstein affirme cette politique de fertilisation croisée entre le médical et le paramédical.

La volonté de créer un écosystème « Santé » en déployant des formations médicales et paramédicales sur le territoire du 94 mais également du 77 sera poursuivie. L'accent sera mis sur le mode pluri-professionnel et le partage de parcours communs. Cette démarche est soutenue par les élu.e.s et les directeur.rices des hôpitaux pour enrichir l'offre de formation universitaire des territoires.

Pour cela, plusieurs actions ont été entreprises :

1. La création d'antennes PACES à Torcy, Sénart et Melun
2. En recherche : en 2017, la création de postes d'enseignant-chercheur bi-appartenant suite à l'appel à projet lancé par l'ARS (Agence régionale de santé). Le projet vise à expérimenter la fonction « d'enseignant.e-chercheur.euse bi-appartenant » pour les professions d'infirmier.ère et de rééducateur.rice en relation avec les missions de l'ARS et l'évolution des pratiques professionnelles telles que la pratique avancée et l'universitarisation des professions de santé.

Contact

Lalia COULIBALY

Service Communication

Communication.medecine@u-pec.fr - 01 49 81 36 20

<http://medecine.u-pec.fr/>

3. Une demande de création d'une école de masso-kinésithérapie à Fontainebleau pour la rentrée universitaire 2020 a été déposée au Conseil régional d'Île-de-France dans le cadre du développement de la formation régionale en masso-kinésithérapie.
4. Depuis la rentrée 2019, la Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine a mis à disposition des étudiant.e.s de la faculté des salles d'enseignement et de travail situées dans la Tour Galliéni à Melun.
5. La création d'une Licence Santé (sous réserve d'accréditation) en partenariat avec d'autres UFRs de l'UPEC à la rentrée 2020.

À propos de l'UPEC

Avec 7 facultés, 4 instituts, 3 écoles, 1 observatoire et 32 laboratoires de recherche, l'Université Paris-Est Créteil est présente dans tous les domaines de la connaissance depuis 1970, et forme chaque année plus de 36 000 étudiants et actifs de tous les âges. Acteur majeur de la diffusion de la culture académique, scientifique et technologique, l'établissement dispense plus de 600 parcours de formations dans toutes les disciplines, du DUT au doctorat. L'UPEC offre ainsi un accompagnement personnalisé de toutes les réussites, grâce à des parcours de formation initiale, des validations d'acquis et la formation continue, ou encore par le biais de l'apprentissage et des actions en faveur de l'entrepreneuriat.

